

Lorient Agglomération a désigné RATP Développement pour la gestion de ses transports urbains

La société RATP Développement sera chargée jusqu'au 31/12/2022 de la gestion et de l'exploitation du réseau de transports collectifs urbains de Lorient Agglomération.

Mardi 17 octobre 2017, Les élus de Lorient Agglomération ont désigné à l'unanimité RATP Développement comme nouveau délégataire des transports collectifs urbains pour les cinq prochaines années. La société sera en charge de la gestion et de l'exploitation des bus et des bateaux à partir du 1^{er} janvier 2018.

L'offre présentée par RATP Développement, appuyée sur les particularités du territoire, répond de manière appropriée aux exigences de Lorient Agglomération pour l'accompagnement dans la future restructuration du réseau, apporte les garanties de qualité de service et de relations à l'utilisateur et décrit clairement l'approche méthodique du dialogue social. La société apportera également son expérience pour la gestion de la gare routière du Pôle d'Echanges Multimodal de la gare de Lorient, mise en service en mai dernier et destinée à devenir le cœur du réseau urbain.

RATP Développement estime les charges d'exploitation à 157 M€ sur la durée de la concession, soit 31,4 M€ en moyenne annuelle. Durant la concession, elle s'engage à faire progresser la fréquentation du réseau de près de 6%, soit à réaliser plus de 95 millions de voyages. Sa rémunération dépendra de la réalisation de ces objectifs.

En décembre 2016, lors du conseil communautaire, les élus s'étaient prononcés pour le maintien de la gestion déléguée du service public de transport. Les modalités de mise en concurrence ont conduit trois candidats à solliciter le dossier de consultation et à travailler une offre de service. L'un d'entre eux s'étant finalement désisté, les négociations ont été poursuivies avec deux candidats : Keolis et RATP Développement. La richesse des échanges, le degré de précisions demandées à chacun sur leur proposition, la discussion des termes du contrat, ont permis à Lorient Agglomération d'opérer un véritable choix et d'arborer la nouvelle délégation sur des bases largement partagées.

Rappel du calendrier de la procédure de Délégation de Service Public :

13 décembre 2016 : décision du conseil communautaire de lancer une procédure

16 décembre 2016 : publication de l'appel à candidatures

6 février 2017 : date limite de remise des offres

7 mars 2017 : envoi du dossier de consultation aux trois candidats admis à déposer une offre

Mars/Mai 2017 : questions/réponses des candidats

2 juin 2017 : date limite de remise des offres de gestion

Mi-juin/mi-septembre : négociations avec les deux candidats restants pour préciser notamment leurs offres concernant les charges d'exploitation du service, la stratégie commerciale, les conditions d'exécution des services et la qualité de service.

26 septembre 2017 : résultats des négociations exposés à la commission d'appel d'offres pour avis

17 octobre 2017 : vote du conseil communautaire

1^{er} janvier 2018 : mise en œuvre du nouveau contrat

Quelques chiffres :

2 décisions du conseil communautaire

4 examens en commission d'appel d'offres

6 séances de négociations

1 dossier de consultation de 370 pages assorti de plusieurs centaines de pages d'annexes

106 questions posées par les candidats pour élaborer leur offre

Des offres de plus de 400 pages chacune

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - mbretonrobin@agglo-orient.fr

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

